

Dans ce numéro**Le point de vue
d'Eau Vive**

- Causes et conséquences d'une crise multidimensionnelle

Le cluster WASH Mali

- Entre urgence au Nord et fragilisation au Sud

**L'agence de l'eau
Adour-Garonne**

- S'adapter plutôt que se résigner

**Le jumelage
Angers-Bamako**

- Une coopération ininterrompue

L'AIMF à Bandiagara

- Une mobilisation continue auprès des pouvoirs publics locaux

**Témoignage
du maire de Mopti**

- La solidarité des acteurs du développement plus que jamais nécessaire

éditorial

Coopérer au Mali reste possible, ne nous résignons pas !

Le prix Nobel de la Paix attribué en 2012 à l'Union européenne nous rappelle opportunément que ses actions s'appuient sur les multiples initiatives de ses membres en faveur de la paix et du développement.

Dans la crise malienne actuelle, les acteurs français de coopération, qui n'ont pas vocation à interférer ni à se substituer aux Etats, peuvent en revanche travailler, grâce au maintien de leur coopération, à la conservation et au développement des services fournis à leurs habitants par les collectivités locales. C'est dans la difficulté que ces coopérations ont du sens, et c'est aujourd'hui que les Maliens ont besoin des Français à leurs côtés. On ne

peut pas d'un côté affirmer l'importance de la coopération décentralisée, l'urgence de renforcer les acteurs locaux et la société civile malienne... et de l'autre stopper les actions et les financements correspondants.

Arrêter la programmation des projets et de la coopération, c'est perdre des acquis, une partie de la confiance et des bonnes pratiques accumulées. Tel un haut-fourneau, la coopération ne repart pas facilement, elle a besoin de continuité et de durée. Les actions de coopération française au Mali ont une visée sociale, autour de la mise à disposition de biens essentiels : l'eau, l'assainissement, la santé, l'éducation... Stopper les actions dans ces domaines, c'est infliger une double peine aux

Maliens : plongés dans l'insécurité quotidienne et les inquiétudes face à l'avenir, devraient-ils aussi se voir privés d'accès au minimum vital ?

La situation au Sud Mali exige des précautions, notamment vis-à-vis de déplacements sur le terrain, mais cela n'empêche pas les collectivités françaises et les agences de l'eau de poursuivre leur effort.

Les témoignages et les articles réunis dans cette Lettre nous montrent non seulement combien il est urgent de poursuivre l'appui aux initiatives locales portées par les collectivités et les habitants du Sahel, mais surtout qu'il est possible de continuer à l'amplifier. ●

Pierre-Marie Grandin
directeur du pS-Eau

MALI

Un dispositif de suivi et d'appui renforcé aux acteurs de développement

Le Mali est un des principaux pays d'intervention de la coopération décentralisée et non gouvernementale française, notamment du fait de liens historiques très forts entre la France et le Mali, et du dynamisme de la diaspora en France.

Le pS-Eau travaille depuis sa création avec les acteurs maliens du secteur de l'hydraulique, avec lesquels il a tissé des liens, et il accompagne de nombreux acteurs français, ONG, migrants et collectivités, dans leurs projets d'accès à l'eau et l'assainissement au Mali. Face à la situation difficile à laquelle ce pays et ses habitants ont à faire face aujourd'hui, il apparaît donc naturel au pS-Eau de s'engager, d'informer et de mobiliser les énergies.

L'assemblée générale annuelle, qui s'est tenue le 4 juillet 2012 à Paris, a été l'occasion d'un débat sur le thème « Comment poursuivre le soutien aux programmes d'accès à l'eau et à l'assainissement dans les pays du Sahel ? »¹. Suite à un exposé de M. Mathieu Pellerin (chercheur associé à l'IFRI) sur la situation et le contexte géopolitique au Sahel, un débat très constructif entre les acteurs de coopération présents a mis en lumière les doutes et les difficultés ressentis par chacun, mais il a également permis de réfléchir collectivement à des pistes de travail pour renforcer les coopérations avec le Mali, et de définir les messages forts à porter pour éviter la démobilisation, synonyme d'abandon d'une population qui a plus que jamais besoin de la solidarité de ses partenaires historiques.

Le pS-Eau continue ainsi de se tenir à la disposition des acteurs français de la coopération décentralisée et non gouvernementale pour les accompagner dans la conduite de projets, et éventuellement adapter leurs dispositifs de coopération au contexte actuel, notamment à travers :

- des retours réguliers d'informations collectées en France et au Mali auprès des services techniques de l'Etat malien, des Ong et professionnels locaux ;

- un recensement de l'expertise mobilisable au Mali pour la poursuite ou le développement des opérations ;

- la diffusion au sein du réseau de ces retours d'expériences et informations utiles lors de réunions d'échanges, sur le site web ou via des newsletters Mali qui seront régulièrement diffusées.

Contact

Guillaume Aubourg : aubourg@pseau.org

¹ Compte-rendu du débat disponible sur le site web du pS-Eau, page Mali : www.pseau.org/fr/mali

Sommaire

Dossier spécial MALI

LE POINT DE VUE D'EAU VIVE

3. Eclairage sur une crise multidimensionnelle
Orienter la coopération vers l'appui à la gouvernance locale
5. Interview de Allassan Nahé, Eau Vive Mali
Les programmes reposent désormais sur les acteurs locaux, qui ont besoin de moyens

LE CLUSTER WASH MALI

7. Interview de Julie Gauthier
Entre urgence au Nord et fragilisation au Sud

L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

9. Interview d'Alain Dutemps
S'adapter plutôt que se résigner

LE PARTENARIAT ANGERS-BAMAKO

10. Le succès d'un jumelage
Une coopération ininterrompue malgré le contexte

L'AIMF AU MALI

12. Message de Pierre Baillet, secrétaire permanent de l'AIMF
L'AIMF s'engage à renforcer les pouvoirs publics maliens confrontés à la crise
13. L'AIMF à Bandiagara
Mobilisation continue pour l'accès durable à l'eau

TÉMOIGNAGE DU MAIRE DE MOPTI

14. Interview de Oumar Bathily, maire de Mopti
L'afflux des populations quittant le Nord entraîne un accroissement de la pauvreté

Eclairage sur une crise multidimensionnelle

Orienter la coopération vers l'appui à la gouvernance locale

Depuis mars 2012, le Mali a sombré dans une crise sociopolitique, sécuritaire et humanitaire sans précédent. Un pays coupé en deux, un Etat désagrégé, des milliers de personnes déplacées vers le sud et les pays voisins, une nation qui doute de sa propre existence et de son identité avec l'absurde opposition d'un Sud fertile à un Nord problématique. Les causes les plus apparentes masquent des raisons plus anciennes et profondes auxquelles il importe plus que jamais et de façon urgente d'apporter des réponses.

Les causes historiques, sociologiques et géopolitiques de la crise qui affecte aujourd'hui le Mali, et toute la zone saharo-sahélienne, sont complexes et nombreuses. Parmi les facteurs aggravants, on peut citer la guerre en Libye, qui a entraîné le retour au pays de centaines de Touaregs aguerris, armés et emprunts de revendications exacerbées par des années d'exil, le rôle peu clair de certains pays voisins dans la gestion du fondamentalisme religieux, et les lacunes du développement du Nord Mali.

Autre facteur non moins important, le faible degré d'application des accords de paix de 1991 puis de 2006 avec la rébellion touareg, et l'échec du dialogue et de la communication politiques, sur ces accords de paix notamment, pour sensibiliser la population à la nécessité d'une approche globale dans la gestion du pays afin de mettre fin aux rivalités régionales et ethniques.

Mais au-delà de la question touareg, la crise malienne, et plus

généralement l'instabilité sahélienne, s'enracinent dans deux problématiques plus profondes : d'une part, la pauvreté grandissante des populations, avec un fossé de plus en plus marqué entre zones urbaines et rurales, et un fort exode rural ; d'autre part, la fragilité des structures étatiques et de la construction démocratique ainsi que l'échec de la décentralisation.

Dans le Nord du Mali d'abord, pauvreté grandissante et présence insuffisante de l'Etat ont permis aux trafics en tous genres de se développer et aux groupes salafistes de s'implanter progressivement. Bien que la population malienne ait toujours pratiqué un islam modéré, les extrémistes ont trouvé là un terreau propice à leur développement en apportant des moyens substitutifs aux populations pour améliorer leurs conditions de vie, des moyens que personne ne leur avait jusqu'à présent proposés. Telle a été leur stratégie depuis une décennie.

Dans le reste du pays également, pauvreté, faiblesse de l'Etat

et du monde politique, mauvaise gouvernance et échec de la décentralisation, ont conduit à la situation que l'on connaît aujourd'hui.

L'avenir du Mali est d'abord entre les mains des Maliens eux-mêmes

L'aide au développement, telle que pratiquée jusqu'à présent, a aussi sa part de responsabilité dans ces fragilités : affaiblissement de l'approche filières, abandon de la priorité donnée à l'agriculture, abandon des zones rurales, politique d'aide ultra-sectorisée et plaquée de l'extérieur, etc. Les représentants du ministère des Affaires étrangères et européennes français sont aujourd'hui les premiers à reconnaître, et c'est à saluer, la nécessité de revoir les paradigmes de l'aide au développement et de la concevoir en accompagnement de projets nationaux et non en carcan imposé de l'extérieur.

La situation que traverse le Mali, avec les risques de déstabilisation

de la région qu'elle comporte, est en partie une crise de la capacité de gouvernance des Etats-Nations post indépendances et du difficile apprentissage de la démocratie. Il apparaît donc urgent pour ces pays de renaître avec un projet de société construit et porté par tous, avec ou sans appui extérieur. C'est en cela que la crise au Mali est d'abord l'affaire des Maliens et qu'aucune solution durable n'est envisageable ni possible en dehors des forces sociales, économiques, politiques, culturelles et militaires locales, les appuis extérieurs n'intervenant que pour appuyer, conseiller et accompagner une dynamique locale portée par les acteurs locaux eux-mêmes.

Circonsrit à ce rôle, l'appui des partenaires de développement des pays du Sahel est cependant plus que jamais nécessaire, pour accompagner d'une part le renforcement de la démocratie et la construction d'un Etat de droit et pour contribuer d'autre part à répondre aux besoins criants en

services essentiels des populations. Les processus de décentralisation engagés dans la plupart des pays africains au cours de ces dix dernières années ont permis la création de territoires avec une libre administration par des instances élues et le transfert d'un certain nombre de compétences au niveau local. Si, sur le principe, cette décentralisation rapproche les citoyens des centres de décisions, il reste que dans la pratique, les communes sont parfois laissées à elles-mêmes sans décentralisation des ressources financières et techniques et sans personnel politique local averti, doté d'une vision, et compétent pour l'animation de territoire. S'ajoute à cela l'analphabétisme des citoyens et l'insuffisance de la culture politique sur les enjeux de la démocratie, de la citoyenneté, de la cohésion sociale, de la justice et de la paix en tant que fondamentaux du développement économique et social. Pour les populations, la décentralisation se résume le plus souvent à l'établissement des actes d'état civil et à de la routine administrative.

Renforcer les capacités de la société civile

L'ancrage de la démocratie et son appropriation par les acteurs locaux passera par le renforcement des capacités de la société civile et des collectivités territoriales. C'est là que réside l'urgence aujourd'hui et que les partenaires du développement ont un rôle d'accompagnement fondamental à jouer. Il importe plus que jamais :

- d'investir dans la formation du personnel politique local afin de fournir aux institutions démocratiques des ressources humaines compétentes, averties des enjeux d'une gouvernance efficace et transparente, tant au niveau local que national, et animée d'un souci de "redevabilité" (formation au



Eau Vive

cadre législatif, aux rôles et responsabilités des acteurs du territoire, à leurs droits et devoirs envers les administrés...);

- d'accompagner les communes dans la recherche des ressources techniques et financières nécessaires à l'exercice de leurs fonctions (mobilisation de ressources fiscales et économiques locales, mobilisation de budgets extérieurs, recrutement de personnel technique, etc.);

- de sensibiliser les citoyens à leurs droits et devoirs, aux enjeux de la démocratie, de la citoyenneté et de la cohésion sociale et inscrire leur participation dans les instances de gouvernance;

- d'accompagner la société civile dans sa structuration et la former pour lui donner les moyens de devenir force d'interpellation et de proposition auprès des élus locaux et nationaux.

La structuration et la formation de services techniques communaux eau et assainissement, l'initiation des élus à la compréhension et à l'appropriation des compétences transférées par la loi de décentralisation, l'accompagnement de la commune dans son rôle de maître d'ouvrage, etc., seront autant de moyens de renforcer la responsabilité locale vis-à-vis de la fourniture des services aux citoyens. Ainsi, la fonction de maîtrise d'ouvrage de la commune sera davantage valo-

risée et effectuée dans un souci de "redevabilité" permettant à l'institution communale de gagner en légitimité aux yeux des citoyens et des autres parties prenantes (société civile, appareil d'Etat, partenaires techniques et financiers, etc.).

L'élaboration et la mise en place de plans communaux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement fournira à chaque territoire un cadre de pilotage de son développement à moyen/long terme ainsi qu'une meilleure lisibilité de son investissement. La mise en place des organes de gouvernance locale de l'eau et de l'assainissement (commission communale de l'eau et de l'assainissement, association d'usagers des forages, etc.) confortera les élus dans leurs rôles, confirmera leurs droits, leurs devoirs et leurs responsabilités envers leurs administrés. Ces organes incluront statutairement la participation des usagers, de manière à susciter leur prise de conscience de leur force d'interpellation, de proposition et de contrôle de l'action publique locale.

Une crise est rarement définitive

La mise en synergie des acteurs du territoire impliqués dans la gestion de l'eau et de l'assainissement et la mise en place de cadres contractuels de leurs rôles et respon-

Latrine scolaire construite en juillet 2012 en partenariat avec Eau Vive dans le village de Orossagou, commune de Ségué, cercle de Bankass, région de Mopti.

sabilités réciproques (usagers, communes, direction régionale de l'hydraulique, entreprises de forage, artisans réparateurs...) permettra non seulement de pérenniser le service, mais également de créer une dynamique de structuration de la filière applicable à d'autres secteurs du développement territorial.

Au nom de la solidarité internationale, il apparaît urgent d'augmenter le niveau de mobilisation des acteurs et des moyens de la coopération au service d'une gouvernance locale efficace, absorbant du coup les frustrations des populations liées à l'absence ou à l'insuffisance de réponse à la demande sociale ainsi que celle d'une perspective de bien-être partagé. De ce fait, la coopération décentralisée peut être un puissant moyen de partager à l'échelle mondiale les idéaux de solidarité mais aussi les conditions de bien-être matériel et moral.

Aucune situation de crise n'est linéaire ni définitive. Elle est évolutive et réversible à condition d'en comprendre l'origine et de traiter ses causes et non uniquement les conséquences.

Le changement de paradigme nécessite de sortir des sentiers battus en matière de relations entre parties prenantes : appareil d'Etat, société civile, secteur privé, autres composantes nationales et partenaires techniques et financiers. La décrispation de ces relations est une des clés du succès. ●

Auteurs

• Virginie Bineau, Eau Vive, directrice du développement

• Jean-Bosco Bazié, Eau Vive, directeur général adjoint

Les programmes reposent désormais sur les acteurs locaux, qui ont besoin de moyens.



Alassan Nahé

Eau Vive

Interview réalisé par Virginie Bineau, directrice du développement à Eau Vive

• Suite au coup d'Etat et à l'aggravation de la situation au Mali, quelles orientations ont été prises par Eau Vive vis-à-vis de ses interventions dans le pays ?

Les activités d'Eau Vive n'ont pas été trop affectées par les suites du coup d'Etat au Mali. D'une part parce que l'équipe d'Eau Vive est entièrement africaine ; le directeur est nigérien et l'équipe malienne. D'autre part, parce que nous n'avons pas de projet dans le Nord du Mali. Notre principal projet se situe actuellement dans la partie Sud de la région de Mopti et il est coordonné par un animateur issu de la région, qui continue donc à travailler sans problème.

Aux premières heures de la crise, nous avons dû suspendre nos déplacements sur le terrain. Maintenant, en dehors de certaines mesures de prudence (pas de déplacements à la nuit tombée par exemple), nous n'avons pas jugé nécessaire de procéder à des adaptations importantes dans nos interventions. Par contre, les partenaires qui ont des cadres européens ou américains ont dû les rapatrier à Bamako ou dans leurs pays d'origine. Certains expatriés ont été remplacés par des Maliens ou des Africains.

Notre difficulté majeure au Mali est d'arriver à mobiliser les partenaires financiers pour lancer de nouveaux programmes d'accès aux ser-

vices essentiels. Nous savons pourtant que la réponse aux besoins de base est une des conditions sine qua non de la stabilité du pays.

• Quelles sont les conséquences de l'instabilité actuelle sur les interventions structurelles dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement ?

Au Mali, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base est une préoccupation fondamentale pour une grande partie de la population, surtout rurale. A l'échelle nationale, le taux de couverture des besoins en eau potable était de 75,5 % en 2010. Mais c'est sans compter qu'environ 30 % du parc hydraulique malien n'est pas fonctionnel. L'accès à un assainissement adéquat est encore plus problématique. La proportion de la population possédant un système d'assainissement amélioré privé est de 27 % en milieu urbain et 6,4 % en milieu rural.

La crise qui sévit dans le Sahel aggrave les difficultés préexistantes. Bien que les pays sahéliens aient eu par le passé à surmonter des crises du même genre, il n'est pas évident qu'ils s'en sortent cette fois-ci sans l'appui de la communauté internationale. Les problèmes posés par les activistes qui occupent le Nord Mali n'ont pas de frontières, leurs causes sont multiples et variées, d'où la nécessité de conjuguer les efforts à tous les niveaux.

Si la situation perdure, la plupart des acquis dans les domaines de l'eau et de l'assainissement seront perdus. Avec l'augmentation de la population, on aura besoin de nouveaux ouvrages, de réhabiliter ceux qui sont en panne, de structurer le secteur, etc. Or, rien de tout cela ne peut être fait sans la sécurité, la cohésion sociale et surtout les ressources conséquentes.

Chacun des pays du Sahel a élaboré une politique et des stratégies d'accès à l'eau

potable et l'assainissement en comptant sur des ressources extérieures sous forme d'aide ou de prêt pour les mettre en œuvre. Sans un minimum de garantie, beaucoup de partenaires seront très réticents à les financer. La principale conséquence sera la dégradation de la santé de la population et particulièrement celle des plus vulnérables.

• Comment Eau Vive travaille-t-elle dans ces conditions instables au Mali ?

Notre équipe au Mali poursuit ses activités d'appui à six communes de la région de Mopti, dans le cercle de Bankass, pour la mise en œuvre de leurs projets dans les domaines de l'hydraulique rurale, de l'assainissement, de la production locale et de la protection de l'environnement. D'une manière transversale, nous renforçons les capacités des instances communales et structures villageoises afin qu'elles assurent durablement les services mis en place.

Tous les maires de nos communes partenaires sont en place ; celles-ci n'étant pas directement concernées par la crise, les autorités locales poursuivent normalement leurs activités. Cependant, les moyens leur font de plus en plus défaut. Dans ces communes, rien n'indique que le pays est en crise. La population est sereine et se déplace comme d'habitude, nos partenaires (entreprises et bureaux d'études) exécutent leurs activités sur le terrain sans aucune crainte. C'est l'avantage, dans les circonstances actuelles, d'une ONG d'appui très implantée localement et travaillant en partenariat étroit avec les entreprises, artisans, associations et élus locaux : ce sont les acteurs locaux qui agissent, l'avancement des programmes repose sur eux. →

→ Au quotidien, sur place, comment décririez-vous la situation ?

La situation est différente selon que l'on se trouve au Sud ou au Nord du Mali. Au Nord du pays, la situation est chaotique avec des persécutions et une application extrémiste de la charia (loi islamique) par les groupes salafistes qui se renforcent de jour en jour. Les problèmes sont nombreux : déplacement de la population, insécurité, dégradation des services de base, malnutrition et apparition de certaines maladies comme le choléra, etc.

Dans la partie Sud, on peut dire que la situation s'est plutôt améliorée depuis la mise en place d'un gouvernement d'union nationale. Par contre, pour la population, surtout pour les plus démunis, les besoins d'appui ne font que croître. Nous pensons que la situation risque de se dégrader à cause notamment du retrait de certains partenaires du développement et de la faible capacité de l'Etat à répondre aux besoins. L'Etat qui d'ailleurs doit faire face à une diminution drastique de ses recettes internes et de celles provenant des aides budgétaires.

Bien qu'au Sud la population vaque normalement à ses occupations, la situation ne peut cependant pas être considérée comme normale, car on assiste à un ralentissement des activités économiques, une flambée des prix de certains produits de première nécessité, une diminution des interventions de l'Etat pour la satisfaction des besoins sociaux, une plus forte insécurité dans certaines villes, etc. Mais pour les partenaires au développement qui ont opté pour la poursuite de leur appui, les activités se déroulent normalement, avec un minimum de prudence lors des déplacements sur le terrain.

• Qu'en est-il du contexte sécuritaire ?

En accord avec les appels à la prudence du MAE vis-à-vis des déplacements sur place des partenaires, en particulier pour les élus, nous ne pouvons engager notre responsabilité en disant que le risque pour la libre circulation de Français au Mali est sans danger. En revanche, nous tenons à faire passer le message que les projets de coopération peuvent sans problème se poursuivre par l'intermédiaire d'ONG locales d'appui au développement. Il est compréhensible que le MAE recommande aux élus français de ne plus se rendre sur place pour l'instant, mais il



faut absolument continuer à soutenir la population et la construction d'un Etat de droit. La suspension brutale de l'appui au développement se répercuterait de manière terrible sur la population et ne ferait qu'aggraver davantage la crise.

Le retrait de certains partenaires au développement du Mali n'est selon nous pas fondé. Un grand nombre de structures (des ONG en majorité) poursuivent leurs activités, même dans le Nord du pays. De plus en plus de projets sont en train d'être montés par des structures de type humanitaire (CICR...) pour venir en aide aux populations du Nord du Mali. Un *cluster* Mali (voir article page suivante) a été créé pour mobiliser les ressources nécessaires aux populations du Nord et aux réfugiés se trouvant au Sud. Ce cluster est constitué pour la plupart de structures des Nations unies et d'ONG nationales et internationales. Tous les services de l'Etat fonctionnent normalement. Selon un maire de Banamba (région de Koulikoro) : « Nous redoutons plus les conséquences du départ de nos partenaires au développement que celui des occupants du Nord Mali ».

• Est-il plus difficile aujourd'hui de mobiliser des financements auprès de partenaires français ?

Certains partenaires veulent effectivement suspendre leur aide, du fait de la difficulté à se rendre sur place pour des missions d'échange entre élus ou de suivi des équipes techniques. Cette réaction est cependant loin d'être parta-

gée par tous, notamment par les collectivités françaises en partenariat de longue date avec le Mali, qui font confiance à leurs partenaires locaux pour poursuivre le travail. La restriction des financements ou la clôture de programmes ne nous paraît pas du tout justifiée.

En travaillant avec des ONG sérieuses comme partenaires d'appui aux communes, les acteurs de coopération au développement français ont la garantie que leurs fonds seront sécurisés et que leurs communes partenaires bénéficieront de l'appui indispensable par ces temps de crise pour enrayer l'instabilité et reprendre le chemin du progrès social et économique.

• Est-il possible pour les collectivités locales françaises de poursuivre leurs coopérations décentralisées avec leurs partenaires au Mali et au Sahel, ou d'en démarrer de nouvelles ?

Comme je le disais à l'instant, oui, c'est tout à fait possible, en travaillant avec des partenaires locaux. C'est même indispensable de ne pas laisser tomber la population malienne qui se trouve déjà dans une situation très difficile entre la crise économique engendrée par la crise politique et la situation d'insécurité alimentaire à laquelle la région fait face.

En dépit de la crise qui prévaut au Mali et au Sahel en général, les actions de coopération décentralisée peuvent se poursuivre et même se développer en s'appuyant sur des structures, de type associatif par exemple, bien ancrées sur les territoires et qui mobilisent des compétences locales. C'est d'ailleurs une bonne occasion pour les acteurs français d'améliorer leur approche.

La poursuite des appuis dans le cadre de la coopération décentralisée et non gouvernementale est aujourd'hui plus que nécessaire pour désamorcer les conflits sociaux nés sur le terrain de la pauvreté et de l'iniquité et créer les conditions d'un développement socio-économique harmonieux.

A contrario, suspendre la coopération ne ferait que nourrir l'instabilité et l'extrémisme, la population n'ayant alors d'autre alternative que de se tourner vers des pays ou des groupes d'influence moins désintéressés.

Interview de Julie Gauthier, coordinatrice du cluster WASH Mali

Le Mali a plus que jamais besoin de solidarités

Créés par les Nations unies, les clusters sont des cellules de coordination de l'ensemble des intervenants sur une problématique donnée dans des pays souffrant de crise humanitaire. Julie Gauthier est coordinatrice du cluster WASH¹ mis en place au Mali en avril 2012. Son témoignage souligne combien le retrait des acteurs de la coopération serait dommageable aux populations maliennes, notamment celles qui souffrent de manière endémique de malnutrition, au Nord comme au Sud.

• Quels sont les principaux enjeux en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement au Mali actuellement ?

Les taux de couverture en eau potable et en assainissement étaient déjà faibles au Mali avant le conflit. Mais le conflit au Nord, les déplacements internes de population, le départ massif de personnels qualifiés et responsables locaux, la défaillance du fonctionnement des structures de l'Etat au Nord et leur faiblesse grandissante au Sud, dû notamment au gel des aides bilatérales et à la chute drastique du PIB (passé de + 6 % à - 4 % prévus pour 2012), la crise nutritionnelle et alimentaire, les sécheresses récurrentes, les attaques acridiennes et l'épidémie actuelle de choléra... sont venues exacerber et aggraver les faiblesses initiales.

En zone rurale, de nombreux ouvrages ne sont plus maintenus par manque de fonds ou de personnel qualifié, et dans les villes les réseaux fonctionnent de manière très irrégulière, en fonction des donations de carburant, de matériels de traitement de l'eau et pièces détachées.

L'accès aux produits d'hygiène (savon, eau de javel, chlore, etc.) est devenu plus difficile avec la diminution de l'approvisionnement et l'inflation observée sur les prix de ces produits.

Le déplacement de populations a fortement accru la pression sur des points d'eau qui peinaient déjà à satisfaire les besoins des résidents habituels. Nombre de déplacés se concentrent près de points d'eau naturels de surface (fleuve, rivière, marigot) et consomment bien souvent l'eau sans la traiter, tout en conservant des habitudes de défécation à l'air libre, aggravant ainsi la prévalence des maladies hydriques liées à l'eau, notamment les diarrhées et le paludisme. Par ailleurs, le choléra est arrivé dans la région de Gao, en provenance de l'autre côté de la frontière, du Niger, où l'épidémie fait rage. Les acteurs humanitaires s'activent à circonscrire l'épidémie pour éviter qu'elle ne se propage à d'autres régions plus peuplées et fragiles.

• Quelles relations entretient le cluster avec les institutions nationales concernées ?

Le cluster est coprésidé par les autorités maliennes et toutes les institutions nationales concernées par le secteur y sont présentes, notamment la direction nationale de l'Hydraulique, et la direction nationale de l'Assainissement et du contrôle des pollutions et des nuisances. Leur implication dans cette phase est importante, à la fois pour garantir la coordination et le respect des normes sur le territoire

national, pour apporter de l'information issue de leurs bases de données, mais aussi en collecter afin d'enrichir les connaissances sur les acteurs présents, l'état des lieux de la couverture et l'état des besoins. Elle est également primordiale pour que soit ensuite assurée au mieux la sortie de crise et la transition vers la phase de post-urgence.

• Comment cela se passe-t-il aujourd'hui pour intervenir dans le Nord du pays ?

Certaines ONG, comme ACF, Solidarités, IRC, Oxfam, Médecins du Monde, Médecins sans Frontières, etc., réussissent à maintenir leur présence dans les régions du Nord car elles ne représentent aucun Etat et respectent strictement les principes indispensables à toute intervention humanitaire : la neutralité, l'impartialité et l'indépendance.

Des ONG nationales sont également à l'œuvre et de nombreux partenariats se sont créés entre les ONG internationales et nationales pour renforcer leurs actions sur le terrain. Le personnel des ONG internationales sur place est à très forte majorité malien, supervisé parfois par des collègues africains. →

¹ WASH : Water, Sanitation and Hygiene.

Zoom sur le cluster WASH

Une coordination des interventions d'urgence pour l'eau et l'assainissement

Le système de "cluster" des Nations Unies est un des piliers de la réforme humanitaire de 2005 visant à améliorer l'efficacité et la qualité des interventions d'urgence en assurant la coordination de tous les acteurs.

Les clusters rassemblent les ONG (internationales et locales), le gouvernement et les services techniques de l'Etat, les agences des Nations unies concernées, les donateurs, les acteurs privés, etc. Ils se déclinent selon les onze grands secteurs de l'intervention d'urgence, dont fait partie le secteur WASH (*Water, Sanitation and Hygiene*).

Les missions d'un cluster sont de rassembler et faire circuler l'information, d'assurer une réponse efficace et de qualité aux différents besoins en évitant les doublons et les failles dans la couverture de l'aide humanitaire, d'établir des partenariats entre les intervenants, de renforcer les synergies, d'effectuer un suivi et une évaluation des actions menées pour assurer la « redevabilité » vis-à-vis des bénéficiaires, du gouvernement, des donateurs et des autres membres du cluster, d'améliorer les capacités techniques des partenaires, et enfin, de développer les campagnes de plaidoyer nécessaires pour obtenir de plus amples financements, renforcer le respect des principes humanitaires, etc. Cette coordination est indispensable en situation d'urgence pour éviter que certaines zones géographiques ou certains sous-secteurs (l'assainissement par exemple) ne soient « oubliés », tandis que d'autres concentrent toute l'attention, avec parfois des doublons.

La démarche vise également à améliorer la qualité des interventions en encourageant largement ce qui fait souvent défaut dans ce genre de situations : le partenariat

et le partage d'informations. C'est pourquoi les activités d'un cluster prennent principalement la forme de réunions régulières de coordination, de production de cartographies, et de formation pour renforcer les compétences techniques de certains acteurs sur des problématiques spécifiques à l'urgence et au contexte.

Au Mali, le cluster WASH travaille sur trois objectifs principaux :

- assurer que les personnes affectées par le conflit aient accès à l'eau potable et à l'assainissement selon les standards nationaux internationaux ;

- assurer que les familles ayant au moins un enfant atteint de malnutrition aigüe sévère aient accès à l'eau potable et à l'assainissement ainsi qu'aux mesures d'hygiène dans le respect des standards internationaux minimum et en fonction de leurs besoins spécifiques, et aussi bien au sein de la structure médicale de prise en charge nutritionnelle qu'au niveau de leur foyer ;

- assurer des actions de prévention dans les zones à haut risque de choléra et une réponse rapide aux épidémies de choléra et de paludisme.

Tant que l'Etat ne sera pas pleinement en mesure d'assurer, avec les structures existantes, la réponse aux besoins humanitaires de l'ensemble de la population du pays, le cluster restera fonctionnel pour apporter un soutien dans la coordination de l'action humanitaire. ●

Julie Gauthier, coordinatrice du cluster WASH Mali

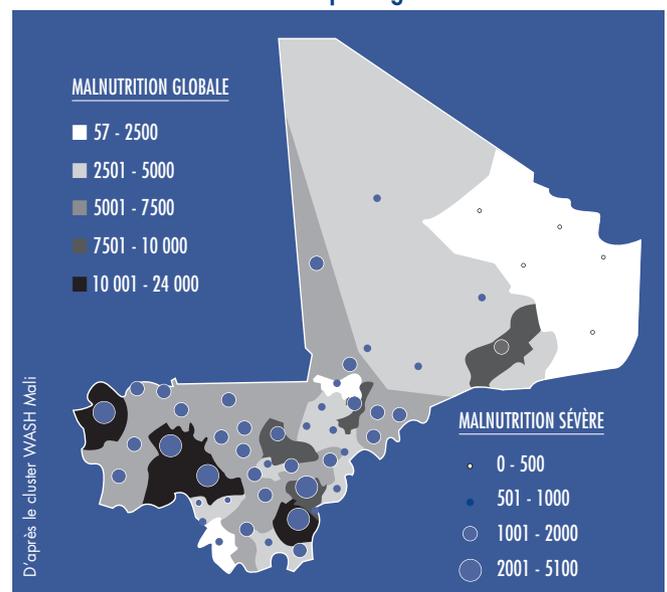
→ Est-il possible de poursuivre les programmes de coopération au développement dans le contexte actuel ?

Oui, et c'est très fortement souhaitable, même crucial, notamment dans les régions du Sud, qui sont affaiblies par les événements successifs de ces derniers mois, et vont l'être davantage si toutes les coopérations s'arrêtent. D'autant que le Sud est davantage peuplé que le Nord et qu'il connaît donc des besoins encore plus importants en termes d'accès aux services d'eau et d'assainissement. C'est aussi au Sud que se trouve la plus grande surface de terres cultivées, mais paradoxalement, les problèmes de sécurité alimentaire y sont accrus, du fait du remplacement progressif de l'agriculture vivrière par l'agriculture de rente. Rappelons que 87 % des enfants souffrant de malnutrition aigüe se trouvent dans le Sud du pays, et il est indéniable que de mauvaises conditions d'accès à l'eau et à l'assainissement au niveau des centres de prise en charge, ou des villages et des quartiers urbains, fragilisent encore plus les enfants malnutris.

Même si, contrairement à ce que l'on croit, le Nord n'est pas « fermé », il est tout de même difficile pour des coopérations décentralisées françaises d'y intervenir seules, en courant le risque que leur aide soit détournée au profit de groupes armés ou d'actes de prosélytisme ; un réel suivi de l'utilisation des fonds est indispensable dans un tel contexte. L'aide humanitaire visant à répondre aux besoins des populations du Nord et accroître leur résilience doit donc pour l'instant transiter plutôt par des ONG humanitaires qui interviennent quotidiennement sur le terrain, de façon neutre.

En revanche, dans le Sud du pays, les coopérations décentralisées et associations françaises peuvent tout à fait intervenir et cela est même vital pour les populations, leurs capacités de résilience, la stabilité de la région et la pérennité des actions menées jusqu'à maintenant. Il importe que ces appuis continuent, voire se renforcent. Les divisions administratives fonctionnent toujours au Sud et des comités de crise ont été mis en place par les gouverneurs de région, qui travaillent en lien avec les clusters, pour s'impliquer dans la gestion de la crise.

Nombre de cas de malnutrition par régions au Mali en 2011



Les acteurs de développement qui interviennent aujourd'hui au Sud conservent leurs méthodes d'intervention : mise en place de comités pour gérer les points d'eau réalisés, implication des communautés dans les projets, renforcement des capacités locales, etc. Il ne s'agit surtout pas d'employer des méthodes d'urgence « classiques », telles que la distribution massive de savons ou d'intrants, qui déséquilibreraient complètement le marché. Il convient plutôt de développer des approches innovantes comme le transfert d'espèces, la mise en place du ticket modérateur pour favoriser l'accès aux soins par exemple, de manière à conserver les mécanismes de résilience des populations, les structures existantes et ne pas dénaturer le système en place. Sur ces questions, les acteurs humanitaires et de développement travaillent à améliorer leur coordination et renforcer la cohérence dans les programmes.

Agir au Sud, par des projets de réhabilitation de points d'eau par exemple, est toujours possible dans le contexte actuel, avec un suivi qui peut éventuellement être assuré par une association locale malienne ou une ONG française présente sur le terrain. J'en appelle donc aux collectivités françaises, aux agences de l'eau, qui soutiennent des projets dans le cadre des lois de la coopération décentralisée et de la loi Oudin-Santini, pour qu'elles poursuivent leur action essentielle au Mali, afin d'éviter une fragilisation des régions du Sud qui serait catastrophique pour les populations, et pour toutes les avancées gagnées jusqu'à aujourd'hui grâce à leur aide dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Contact

Julie Gauthier :
jgauthier.unicef@gmail.com

Interview d'Alain Dutemps, de l'agence de l'eau Adour-Garonne

S'adapter plutôt que se résigner

Alain Dutemps, conseiller Relations internationales et coopération décentralisée auprès du directeur général, explique comment l'agence de l'eau Adour-Garonne agit au cas par cas pour soutenir le mieux possible ses partenaires intervenant au Mali, tout en veillant à ne pas risquer leur sécurité.

• Votre agence est très présente dans la bande sahélienne, notamment au Mali. La situation politique actuelle de ce pays remet-elle en cause votre soutien aux projets de solidarité ?

Il faut tout d'abord rappeler que nous n'intervenons jamais seuls, mais toujours avec une collectivité du bassin Adour-Garonne et le plus souvent avec une ONG partenaire. Nous discutons donc ensemble de l'opportunité d'intervenir ou non.

La réponse à votre question est cependant difficile car nous sommes partagés entre, d'une part, la volonté de ne pas abandonner des partenaires parfois anciens au moment où, précisément, compte tenu de la situation qu'ils connaissent actuellement, notre présence à leurs côtés constitue un véritable réconfort, et d'autre part, le devoir de ne pas faire courir de risques à ceux qui, sur le terrain, accompagnent les projets. Ainsi, notre position se veut pragmatique et s'adapte au cas par cas.

• Et sur quels critères vous basez-vous pour prendre votre décision ?

Tout d'abord, il faut distinguer les partenariats déjà en cours, souvent depuis plusieurs années, pour lesquels nous disposons de partenaires au Sud expérimentés, en qui nous avons toute confiance. Dans ce cas, la position à adopter est sans doute de poursuivre le projet, même si, pendant quelques temps, le suivi devra être allégé. Ce peut être d'ailleurs l'opportunité de mettre nos partenaires du Sud en situation de se prendre en charge pleinement, seulement un peu plus rapidement que prévu. La situation est évidemment différente pour les projets nouveaux ou en gestation, pour lesquels des liens forts n'ont pas encore été tissés. Dans ce cas sans doute est-il plus sage de reporter de quelques mois le lancement du projet, en sachant toutefois qu'il ne s'agit que d'un report momentané.

Ensuite, il y a le critère géographique. Nous avons par exemple un projet au sud de Bamako, à Siby, que nous portons depuis près de six ans avec une collectivité locale française, Ramonville

Saint-Agne, et une ONG toulousaine, l'ACAD. A ce jour, rien ne nous conduit à remettre en cause ce projet que nous suivons normalement. A l'inverse, au nord de Gao, en plein cœur du pays touareg, nous soutenons le remarquable projet d'hôpital des nomades, spécialement conçu pour accueillir leurs familles et leurs troupeaux. La poursuite du partenariat va à l'évidence être plus problématique du fait du contexte sécuritaire dans cette zone où nous ne pouvons pas nous rendre et que certains de nos partenaires maliens ont dû quitter. Ainsi, sans doute va-t-il falloir mettre ce projet en sommeil ou tout au moins le limiter à l'entretien courant des équipements en s'appuyant sur les acteurs locaux restés sur place. Mais là encore, il importe de ne pas couper les liens avec nos partenaires et de ne pas leur donner l'impression que nous les abandonnons.

• Un message clé, pour conclure ?

Face à une situation exceptionnelle comme celle-ci, il n'y a pas de réponse unique. Et l'exercice est délicat : comment ne pas abandonner des populations déjà fortement touchées par la situation actuelle, soit directement comme au Nord du Mali, soit indirectement, plus au sud, où la quasi disparition des activités touristiques entraîne un effondrement économique et prive les populations de ressources financières ? Comment aussi, être pleinement responsable et ne pas mettre en danger la sécurité de nos partenaires, du Nord comme du Sud, en les invitant à poursuivre des actions sur le terrain ? Chaque cas mérite réflexion, entre l'ensemble des partenaires, en s'appuyant bien évidemment sur les recommandations des services diplomatiques locaux, les mieux à même de nous informer sur la réalité et l'évolution de la situation sur le terrain.

Contact

Alain Dutemps
alain.dutemps@eau-adour-garonne.fr

Le succès d'un jumelage

Une coopération ininterrompue malgré le contexte

Depuis plus de trente ans, Angers et son agglomération entretiennent des relations privilégiées de jumelage avec le district de Bamako. Cette coopération historique mobilise aussi bien les autorités et services techniques des deux localités que leurs acteurs associatifs et socioprofessionnels. Malgré les contraintes liées au conflit touchant le Mali, ce partenariat solide s'adapte et poursuit ses activités.

Le district administratif de Bamako, capitale du Mali, est composé de 6 communes regroupant 60 quartiers. La croissance démographique y connaît une explosion continue avec, entre 1998 et 2009, un taux annuel moyen de 4,8 % d'accroissement. La population de Bamako est en passe de franchir le cap des 2 millions d'habitants et l'accroissement de la demande qui en résulte en matière d'approvisionnement en eau potable s'avère un défi de taille pour les autorités.

L'agglomération dispose bien d'un réseau d'eau potable, désormais géré par la Somagep/Somapep, mais les installations ne desservent pas tous les quartiers, laissant de larges secteurs sans eau potable facilement accessible.

Face à cette situation, le partenariat avec Angers Loire Métropole (ALM), qui intervient ainsi dans un domaine relevant de ses compétences propres, à savoir l'eau, l'assainissement et les déchets, a permis d'engager plusieurs opéra-

tions d'alimentation en eau de quartiers éloignés du réseau de l'opérateur national (Senou-Commune 6 et Samé-Commune 3 en 2002).

Les projets sont identifiés grâce au partenariat avec les autorités bamakoises, notamment au plan technique avec la direction régionale de l'Hydraulique qui fournit ses connaissances de l'hydrogéologie existante, dont les capacités prévisionnelles des futurs ouvrages sont déduites. Une fois les besoins et le projet identifiés, l'agglomération angevine engage ainsi sur une localité la totalité de son effort en matière de coopération décentralisée, ce qui permet de développer une forte synergie avec les partenaires locaux et de mieux appréhender leurs attentes grâce à la connaissance ancienne des intervenants angevins du contexte malien.

La politique de coopération décentralisée mise en œuvre consiste à réaliser des équipements en s'appuyant sur les ressources

locales (bureaux d'études, entreprises...), mais aussi en apportant une assistance à la maîtrise d'ouvrage, tant dans la conception des projets que dans le suivi de leur réalisation. Pour ce faire, les intervenants s'appuient sur la structure locale permanente que constitue la Maison du Partenariat au sein de laquelle une cellule, composée d'un agent du district de Bamako et d'un coopérant d'Angers, assure le suivi des projets au jour le jour en étroite relation avec les collègues basés à Angers.

De plus, une assistance technique de la direction Eau et Assainissement d'Angers Loire Métropole se rend régulièrement sur place afin de s'assurer de la bonne réalisation des projets lors d'étapes clés (analyse des offres et réception des travaux notamment).

ALM reçoit le soutien de nombreux partenaires dans la mise en œuvre de ces opérations. Au niveau français, le ministère des Affaires étrangères et européennes a apporté un soutien financier dans



Angers Loire Métropole

Réservoir de 20 m³ à Sibiribougou, un quartier au sud de Bamako de 10 000 habitants. Le forage est équipé d'une pompe immergée d'un débit de 6 m³/h, alimentant un réseau de distribution de 1775 mètres.



Mise en place du local technique à Sibiribougou.

le cadre d'un appel à projets pour le développement de l'alimentation en eau de Sibiribougou, un quartier situé au sud de Bamako. L'agence de l'eau Loire-Bretagne apporte également une part financière dans le cadre de sa convention de partenariat avec le bassin du fleuve Niger, signée en 2009 à Bamako.

Au niveau malien, la direction nationale de l'Hydraulique (DNH) au sein du ministère de l'Environnement et de l'Assainissement apporte ses connaissances hydrogéologiques. Au niveau local, les élus et agents des collectivités sont fortement impliqués. Ainsi le district de Bamako participe à l'identifica-

tion des besoins et met à disposition sa connaissance du contexte local. Outre le jumelage historique Angers/Bamako, certaines communes maliennes s'impliquent également dans un jumelage avec d'autres communes de l'agglomération angevine (Moribabougou/Ponts de Cé ; N'Gabacoro Droit/Saint-Barthélemy d'Anjou ; Safo/Saint-Léger des Bois).

Au cours de ce partenariat, Angers Loire Métropole a contribué à la réalisation de plusieurs adductions d'eau sommaire dans des quartiers de Bamako non desservis. ALM intervient en tant qu'assistant au maître d'ouvrage et le district de Bamako est propriétaire

des installations réalisées. La dernière réalisation concerne Sibiribougou. Cette zone non reliée au réseau de distribution d'eau potable exploitée par le Somagep disposait d'un forage équipé d'une pompe à main. La population de ce quartier, qui s'élève à environ 10 000 habitants, devait se déplacer sur des distances importantes pour s'approvisionner en eau consommable.

Le projet réalisé a compris l'équipement du forage avec une pompe immergée (débit de 6 m³/h à une hauteur manométrique de 50 m), la création, au point haut du secteur, d'un réservoir sur tour de 20 m³, la mise en place d'un équipement de désinfection, la liaison entre les deux ouvrages par une conduite de refoulement de 620 ml ainsi que l'installation d'un réseau de distribution long de 1775 mètres. Cinq bornes-fontaines sont réparties sur le tracé des conduites, à des endroits choisis pour limiter au maximum les déplacements (une borne-fontaine se trouve à proximité immédiate de l'école par exemple).

Un financement partiellement assuré grâce à la loi Oudin-Santini

Ce projet a représenté un investissement de 156 700 €HT (hors valorisation des prestations et des charges liées à l'intervention des techniciens d'Angers Loire Métropole). La consultation a été menée auprès d'entreprises maliennes, tant pour la maîtrise d'œuvre (bureau d'études La Soudanaise) que pour les travaux (entreprise Hydro Sahel), aboutissant à la signature de deux marchés.

Dans le cadre du projet de Sibiribougou, Angers Loire Métropole a reçu une aide financière conjointe du ministère des Affaires étrangères et européennes et de la région Pays de Loire, à hauteur de

50 % du coût total de l'opération. Le financement complémentaire a été assuré par l'agglomération sur son budget annexe « eau », au titre de la loi Oudin-Santini. L'opération a démarré en septembre 2008, avec le recrutement du maître d'œuvre, qui a réalisé la mission de conception au premier semestre 2009. Après consultation, l'entreprise a démarré son chantier fin 2009 et les travaux ont été réceptionnés en avril 2010.

Durant la réalisation du projet, l'agglomération a missionné la Cellule technique d'appui aux communes de Bamako (CTAC) pour mettre en place une association des usagers. La prestation comprenait la formation des membres de l'association afin qu'ils puissent prendre en charge l'exploitation et la gestion des installations, et incluait une assistance au suivi durant la première année d'exploitation. Cette gestion comprend un volet patrimonial avec la définition d'un prix de l'eau de nature à permettre à l'association de faire face aux charges inhérentes au fonctionnement (achat de réactifs, coût de l'électricité, frais de personnel, renouvellement). L'association des usagers assure la vente de l'eau aux fontainiers au prix de 400 FCFA le m³. Ces derniers, qui la rétrocèdent aux habitants pour 10 FCFA les 20 litres ou 100 FCFA les 200 litres, sont donc rémunérés pour leur service à hauteur de 100 FCFA par mètre cube vendu.

La population a également été sensibilisée à la bonne utilisation des ouvrages réalisés à son profit afin d'assurer leur pérennité. Les difficultés rencontrées sont nombreuses, mais l'organisation mise en œuvre permet d'y faire face.

Au regard des contraintes de la finance publique française, les fonds publics mobilisés sont gérés par Angers Loire Métropole qui règle directement les entreprises

chargées de l'exécution des travaux, après validation de leur réception en bonne et due forme par la cellule locale.

De nouveaux projets à l'étude pour 2013

La situation politique malienne actuelle rend difficile la poursuite du partenariat dans des conditions normales. Depuis un an, le poste de coopérant détaché à la Maison du partenariat est suspendu, conformément à la décision du ministère français des Affaires étrangères et européennes de rapatrier tous les volontaires de solidarité internationale de la zone sahélienne. AIM s'est vue également dans l'obligation d'annuler plusieurs délégations techniques du fait de l'insécurité. En conséquence, le suivi régulier de l'installation de Sibiribougou s'effectue pour l'instant « à distance » en lien avec l'agent du district toujours en activité au sein de la Maison du partenariat.

L'accueil d'une délégation bamakoise à Angers en septembre 2012 a été l'occasion de dresser un point d'étape des diverses activités poursuivies en 2012. Au niveau de l'AEP de Sibiribougou, deux nouvelles bornes-fontaines ont ainsi été raccordées au réseau initial. De nouveaux projets hydrauliques sont à l'étude pour 2013. Dans l'adversité, le partenariat Angers Bamako poursuit sa route !

Contacts

- **Olivier Despretz (Angers Loire Métropole) :**
Olivier.Despretz@angersloiremetropole.fr
- **Seydou Coulibaly (Maison du Partenariat) :**
coop.angersbko@orangemali.net
- **Oumar Konaté (Cellule technique d'appui aux communes du district de Bamako) :**
oumarkonat@yahoo.fr

Message de Pierre Baillet

L'AIMF s'engage à renforcer les pouvoirs publics maliens confrontés à la crise



Pierre Baillet,
secrétaire
permanent
de l'AIMF

Depuis 2002, l'Association internationale des maires francophones (AIMF) entretient une réflexion continue sur la gestion des antagonismes sociaux et économiques au sein des territoires. Des réunions importantes ont été organisées autour de ce thème, notamment lors du colloque de Dakar en 2005 sur le « Maire médiateur ». La situation qui prévaut au Nord Mali montre bien que ce sont les municipalités et leurs maires qui sont souvent seuls en première ligne.

Dans un tel contexte – qui n'est malheureusement pas isolé au sein de l'espace francophone – il appartient à une structure comme l'AIMF de confirmer ses valeurs de solidarité, en mettant en place des programmes cohérents au sein desquels les dimensions à la fois politiques et opérationnelles se confortent l'une l'autre.

C'est parce qu'ils seront en mesure de mettre en place des projets de terrain que les élus locaux seront reconnus dans leurs missions et leurs fonctions de protecteurs de la société civile et du bien commun. Et c'est cette capacité de leadership qui leur permettra d'être entendus, d'être suivis par les populations pour un retour à la paix civile. C'est donc à travers l'appui que nous apportons aux élus locaux pour améliorer les conditions de vie des citoyens que nous assumons notre rôle « politique ». L'essentiel du budget de l'AIMF est investi dans ce type d'opérations.

Ainsi, ces derniers mois au Mali, en nous appuyant sur l'expertise de la ville de Bamako, nous avons poursuivi nos investissements à Gao, Mopti et Bandiagara (voir ci-contre). Nous sommes aussi tout disposés à appuyer l'association des municipalités du Mali dans la mise en œuvre d'opérations de soutien aux populations du Nord, qu'elles se soient maintenues dans ce territoire ou qu'elles en aient émigré. D'ores et déjà, nous avons financé directement un programme d'aide alimentaire d'urgence pour les réfugiés maliens installés en Mauritanie et à Bamako.

Au total, nous avons engagé dans cette politique globale 730 000 € au Mali ces deux dernières années (hors actions de modernisation de l'état civil et des finances locales maliens).

Enfin, en lien avec la Commission européenne, et sa direction en charge de la gestion des crises, nous avons associé des élus maliens, à Bruxelles puis à Genève, à une réflexion sur la gestion des conflits économiques et sociaux afin d'identifier des pistes d'actions concrètes et reproductibles, que nous allons compiler dans un manuel diffusé à l'ensemble de notre réseau.

Pierre Baillet

Mobilisation continue pour l'accès durable à l'eau

Pour assurer une meilleure couverture des besoins et contribuer à une gestion améliorée du service de l'eau, depuis 2010 la municipalité de Bandiagara développe avec l'Association internationale des maires francophones (AIMF) un programme d'interventions pluriannuel soutenu par l'agence de l'eau Rhin-Meuse et la Principauté de Monaco.

Chef lieu du pays dogon, la ville de Bandiagara compte 9 quartiers pour une population estimée à 25 000 habitants. Il y a quelques années, les autorités municipales se sont préoccupées de l'état de vétusté du système de desserte en eau potable, par ailleurs sous dimensionné, qui n'offrait aux populations qu'une eau de qualité médiocre.

Une intervention du gouvernement malien s'est traduite en 2007 par une réhabilitation partielle du réseau de distribution, une mise à niveau des capacités de production à l'horizon 2025, la création d'une installation de traitement (déferrisation et désinfection), la réhabilitation du château d'eau métallique et la création de 8 nouvelles bornes-fontaines.

Malgré ces investissements, la situation n'a été que partiellement améliorée. Faute d'information suffisante, la population peu associée à l'opération est en effet restée méfiante quant à la qualité de l'eau du réseau et a continué à s'approvisionner à partir de points d'eau traditionnels. Par ailleurs, la croissance urbaine rend nécessaire l'extension de la distribution vers de nouveaux quartiers (600 familles). Ainsi, le programme auquel participe l'AIMF comprend un volet « accompagnement » autour d'actions de sensibilisation, d'infor-

Le programme auquel participe l'AIMF comprend un volet de sensibilisation visant à inciter la population à s'approvisionner aux points d'eau améliorés.

mation et d'explication auprès de la population (chefs de quartiers, public scolaire, etc.), afin de présenter la qualité de l'eau distribuée et inciter la population à s'approvisionner aux points d'eau améliorés plutôt qu'à la rivière et aux puits.

Coté municipalité, l'exercice concret de la maîtrise d'ouvrage communale est renforcé, notamment la gestion patrimoniale des équipements à partir d'un outil de pilotage désormais en place ; un « atlas » des bornes-fontaines sous forme de fiches descriptives (débit, pression, heures de distribution, nombre d'utilisateurs) a en effet été élaboré. Parallèlement à ces actions, d'im-

portants travaux sont entrepris avec la construction d'un second château d'eau d'une capacité de 100 m³, l'extension du réseau de distribution, et l'implantation de 25 nouvelles bornes-fontaines.

La construction du château d'eau est actuellement achevée ; sa mise en service était prévue pour ce mois-ci. Les travaux de construction des 25 nouvelles bornes-fontaines vont se poursuivre, notamment au moyen d'une nouvelle tranche de financement du fonds de dotation de l'AIMF qui vient d'être débloquée.

Aux cotés de la direction régionale de l'Hydraulique, la cellule

technique de la mairie de Bamako – sollicitée pour assurer le suivi technique des ouvrages – a réalisé plusieurs missions de terrain depuis 2011. La mobilisation par l'AIMF de l'expertise et de la créativité de ses membres dans des partenariats « de ville à ville » rappelle, s'il en était besoin, la pertinence du renforcement des collectivités par les collectivités. ●

Contact

Arianna Ardesi, AIMF :
a.ardesi@aimf.asso.fr
www.aimf.asso.fr



Interview de Monsieur Oumar Bathily, maire de Mopti

L'afflux des populations quittant le Nord entraîne un accroissement de la pauvreté

Depuis de nombreuses années, des ONG et des collectivités territoriales participent au développement de Mopti et d'autres communes rurales et urbaines de la région. La plupart de ces partenaires ont suspendu leurs activités, laissant la place aux organisations humanitaires.



Oumar Bathily

Interview réalisé par Didier Ouédraogo, d'Action Mopti

• Pourriez-vous citer quelques unes des actions menées par les ONG dans votre région ?

Les partenaires au développement local intervenant dans la région de Mopti sont très nombreux.

Je me permets d'en citer quelques-uns – à titre indicatif, sans être exhaustif : Action Mopti, Protos, Aga Khan ; les villes de Mortagne-au-Perche, Maurepas et Vendôme en France, le syndicat mixte Valdem de Vendôme en France, le

groupe Pivot Santé, l'Association internationale des maires francophones (AIMF), le Scac (Service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France au Mali), l'AFD, la GIZ, le Sedif, l'Onu Femmes, l'USAID-PGP, Care Mali, le FED, Aide et Action, Amprode Sahel, Pacum, etc.

• Quels sont les effets sur ces initiatives de la crise qui dure depuis plus de 6 mois ?

La crise malienne qui a démarré le 22 mars 2012 a eu un impact négatif sur l'ensemble des activités menées par les partenaires au développement. La plupart d'entre eux ont suspendu leurs activités en fermant les bureaux laissant la place aux ONG intervenant dans l'humanitaire. Cette crise a eu comme conséquence l'accroissement de la population de la région par l'accueil des déplacés des régions du Nord et l'aggravation de la pauvreté dans la région.

• Quels sont les secteurs du développement local qui sont particulièrement touchés ?

Les secteurs les plus touchés sont le tourisme, l'hôtellerie, l'artisanat et le transport. A Mopti ville et dans les zones touristiques de la région, la quasi totalité des hôtels et restaurants ont fermé. Les agences de

voyage ont perdu la totalité de leur clientèle. Les guides touristiques sont désœuvrés et tombent dans la petite délinquance.

Seules les activités liées à l'alimentation se sont maintenues. Il s'agit du petit commerce (vente de céréales...), de la petite industrie (boulangerie...), le maraîchage,



Actions Mopti

Située en région fortement touristique, d'importants travaux d'assainissement ont été entrepris à Mopti et Djéné, la ville voisine.



S. Münzer

Mopti longe le fleuve Niger, qui marque la limite entre le Nord et le Sud du pays.



Action Mopti

Station d'épuration proche de Mopti.

l'agriculture, l'élevage et la pêche. Les acteurs qui se sont investis dans ces domaines bénéficient de la situation contextuelle qui résulte de la demande croissante due à l'accroissement très rapide de la population déplacée du Nord. Le maintien et le renforcement de l'appui des partenaires au développement dans ces domaines sont nécessaires pour éviter le pire.

• Comment voyez-vous l'avenir des relations des partenaires du développement avec votre ville et les autres communes de la région ?

Nous constatons avec regret que l'Etat montre ses limites dans la gestion des problèmes de développement de la région de Mopti en cette période de crise. Plus que jamais, le partenariat doit être renforcé dans le cadre de la coopération décentralisée et du jumelage Nord-Sud. Je note avec satisfaction la contribution des ONG et des

institutions internationales pour la prise en charge des besoins vitaux de la population. Cet appui, à défaut de se renforcer, doit se maintenir pendant toute la période de la crise.

• Si vous aviez un message à adresser aux ONG, aux collectivités territoriales et aux pouvoirs publics français, que leur diriez-vous ?

Je voudrais profiter de cette tribune pour lancer un message de soutien et de solidarité à l'endroit des ONG, collectivités territoriales et pouvoirs publics français pour que les efforts déployés depuis le début de la crise continuent et se renforcent davantage dans les secteurs pourvoyeurs d'emploi et de richesse, pour éviter le chaos à Mopti.

En ma qualité de maire de la commune urbaine de Mopti et de président de l'association des maires de la région de Mopti, je dis merci aux ONG, collectivités

territoriales et pouvoirs publics français pour leurs appuis multiformes et multidimensionnels que les villes et communes ont reçu et continuent de recevoir dans les secteurs clés du développement et je les exhorte à être notre porte-parole auprès de leurs homologues européens. ●

Contact

Didier Ouédraogo, Action Mopti
actionmopti.do@gmail.com



Fonds de solidarité des collectivités françaises pour le Mali et le Sahel

Appel à la solidarité des collectivités françaises (adhérentes ou non à Cités Unies France), et à leurs associations, envers les collectivités territoriales du Mali et des pays sahéliens voisins, affectés par la crise malienne.

Dans le Nord du Mali, les élus tentent d'assurer le fonctionnement des dernières institutions en place, de plus en plus démunies face aux exactions des groupes salafistes.

Depuis plusieurs mois, toute la zone saharo-sahélienne est touchée par une grave crise alimentaire.

Ce sont près de 300 000 Maliens qui sont aujourd'hui déplacés ou réfugiés dans les pays voisins, principalement le Niger, le Burkina Faso, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire et l'Algérie.

A la demande des associations nationales de collectivités territoriales maliennes, en concertation avec le ministre français des Affaires étrangères et son ministre délégué chargé du développement, plusieurs collectivités membres du groupe-pays Mali, réunies le 2 juillet 2012, ont souhaité la création d'un fonds destiné aux collectivités maliennes et sahéliennes, directement touchées par la crise malienne.

Ce « Fonds de solidarité des collectivités françaises pour le Mali et le Sahel » est géré de manière transparente par les collectivités donatrices. Elles en constituent le comité de pilotage.

La création de ce fonds s'inscrit dans une démarche globale de soutien aux collectivités maliennes et sahéliennes concernées, à leurs associations et regroupements.

Contact

Constance Koukoui, Cités Unies France

e-mail : c.koukoui@cites-unies-france.org

Programme Solidarité Eau

32, rue le Peletier
75009 Paris
tél. : 33 (0)1 53 34 91 20
fax : 33 (0)1 53 34 91 21
e.mail : pseau@pseau.org
internet : www.pseau.org

La lettre du pS-Eau n° 70

Responsable de la publication :
Pierre-Marie Grondin

Rédacteurs en chef :
Guillaume Aubourg
Céline Noblot

Ont participé à ce numéro :
Ariana Ardesi
Pierre Baillet
Oumar Bathily
Jean-Bosco Bazié
Virginie Bineau
Laurent Chabert d'Hières
Seydou Coulibaly
Olivier Despretz
Alain Dutemps
Julie Gauthier
Ousmane Haidara
Oumar Konaté
Jean Lapègue
Alassan Nahé
Didier Ouédraogo
Alice Pillet

Conception graphique,
réalisation : Solange Münzer

Impression : Panoply